

PDC SECTION DE SION

BULLETTIN D'INFORMATIONS - MAI 2010



PDC Section de Sion
Case Postale 1121 - 1950 Sion

C'est parti !

Voici quelques semaines, vous m'avez appelé à la tête de notre parti. C'est donc, vous me connaissez, avec énergie et passion que je suis allé à la rencontre de très nombreuses personnes.

Et me voilà rassuré. En effet, les gens ne sont pas dupes de ceux qui crient au scandale, demandent des commissions d'enquête ou encore font de l'esbroufe médiatique en disant ce qu'ils comptent faire mais qu'ils ne feront jamais. **Le PDC compte dans ses rangs des personnalités qui font le travail !** Comme le relevait le Nouvelliste, nous ne savons peut-être pas très bien communiquer. Nous allons tâcher de faire mieux à l'avenir, comme par exemple au travers de ce bulletin.

Il est faux de dire que le PDC de Sion entrave des projets de la Ville. Depuis le début de la législature, aucune proposition amenée sur la table du Conseil par le Président de la Ville n'a été bloquée : Blocs de glace sur la Place du Midi ou encore reprise de Sion en lumière. Ceux qui prétendent le contraire n'ont qu'une unique volonté, celle de porter préjudice au PDC. Nous trouvons que cette attitude est dommageable car **nous préférons construire que détruire.** Soyez certains que nos élus mettent l'intérêt de la Ville avant tout. C'est le moment de le faire savoir !

Jean-Pierre Sierro, Président

Convocation à l'Assemblée Générale

Le 27 mai 2010, Aula François-Xavier Bagnoud, Ecole d'ingénieurs à Sion

Assemblée générale, dès 19h00

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Présentation du nouveau comité
3. Modification des statuts
4. Stratégie
5. Divers

Sion et la Jeunesse

«Investir dans la jeunesse signifie investir dans ce qui est la richesse de nos sociétés, aujourd'hui et demain».
Livre blanc de la jeunesse européenne, Bruxelles 2001.

Défendre une politique de la jeunesse est une tâche essentielle à nos yeux ! Comment faire ?

1. Contribuer à la promotion, au soutien et à la protection de la jeunesse ainsi qu'à la coordination des actions en faveur de la jeunesse portées par l'administration, les professionnels et les bénévoles, sur l'ensemble du territoire communal.
2. Favoriser une occupation structurée et constructive du temps libre des jeunes, dans la mesure des possibilités de chacun, quels que soient son sexe et sa classe sociale.

Politique jeunesse

Promouvoir une politique dynamique de la jeunesse exige une écoute attentive des jeunes et de leurs groupes, groupements, associations et organismes.

Importance politique

La jeunesse, dans ses contours sociologiques, économiques et culturels, a fortement évolué sous l'effet des changements démographiques, mais aussi des modifications de l'environnement social, des comportements individuels et collectifs, des rapports familiaux, des conditions du marché du travail et de l'avènement de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Tous ces aspects lui confèrent aujourd'hui une importance politique. A Sion, les jeunes de 5 à 25 ans représentent le quart de la population.

Cité ouverte aux jeunes

Les jeunes ont besoin d'un environnement accueillant qui leur signifie clairement et sans aucune ambiguïté qu'ils sont les bienvenus dans la communauté des adultes, que leur place est faite et qu'ils sont attendus. Ils ont besoin de développer leurs premières expériences publiques dans une atmosphère agréable, hors de la compétition et du mercantilisme.

Ces premiers pas, dans une collectivité ouverte et accueillante, leur donnent la certitude de pouvoir agir sur le milieu, donc d'être maîtres de leur destinée.

Notre avenir

La jeunesse constitue une force motrice du renouvellement et un atout pour une société qui se veut créative et innovatrice. Une société doit s'assurer du maintien et du dynamisme de ses diverses composantes. Faire de la relève un enjeu collectif revêt beaucoup d'importance dans le contexte démographique actuel. **Freddy Philippoz**



Des nouvelles du Conseil Général

Depuis le début de la législature, le Conseil général dispose de nouvelles compétences, en particulier le vote du budget rubrique par rubrique. Cette possibilité d'amender le budget lui a donné un nouveau dynamisme et un pouvoir de propositions et d'action plus important. Lors du budget 2010, voté en décembre, nous avons pu constater une politisation accrue du débat avec des regroupements politiques antagonistes. Le groupe DC, minoritaire au Conseil général (29/60) reste motivé pour défendre nos valeurs. Ainsi, nous développons des stratégies afin de poursuivre le travail accompli par nos prédécesseurs et nous soutenons l'action menée par nos conseillers municipaux sur :

- le soutien aux familles (chèque culturel et scolaire, imposition favorable, lieux d'accueil de la petite enfance et des jeunes),
- une gestion rigoureuse des deniers publics,
- une qualité de vie à Sion sans cesse améliorée,
- une sécurité sociale garantie,
- une sécurité publique de proximité,
- un développement harmonieux de la ville et de ses quartiers périphériques.

Nous ne manquerons pas d'apporter notre soutien ou d'exprimer notre avis sur les nombreux projets d'investissement ou d'organisation actuellement à l'étude et qui marqueront durablement l'avenir de notre commune. Le Conseil général représente l'ensemble des citoyennes et citoyens, nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter pour faire part de vos remarques ou propositions.

Bruno Clivaz,

Président du Conseil Général

INFO VILLE

Structures d'accueil de la petite enfance



Les « Parents d'accueil » (113 places), les « mamans de jour » et une convention avec la commune de Saint-Léonard (5 à 10 places pour les enfants d'Uvrier dans la crèche actuelle et des places supplémentaires dans la future UAPE) complètent la palette des solutions proposées.

Ceci représente plus de 650 places sur Sion. Toutefois, le taux d'occupation de l'ensemble des lieux d'accueil étant très élevé, il reste actuellement peu de places disponibles. Pour cette raison, le service de la sécurité sociale, en collaboration avec le service de l'édilité, poursuit sa réflexion sur les développements futurs. Aujourd'hui, le quartier Est de la ville (Champsec/Vissigen) est celui qui dispose du plus grand nombre de places en crèche. Les prochains défis seront de répondre aux besoins du centre ville, et du quartier Ouest. Deux nouveaux projets sont d'ailleurs à l'étude : il s'agit d'une nouvelle crèche-nursérie et d'une UAPE. Cependant, ces réalisations prennent du temps, car il nous faut trouver des locaux appropriés, situés à des emplacements adéquats. Affaires à suivre... Je profite de ce message pour remercier le service de la sécurité sociale, l'ASLAE et toutes les personnes qui se soucient de l'accueil et du bien-être des enfants séduinois. **Bernard Métrailler**

Sion-sur-Rhône

Longtemps relégué en marge de la cité, le Rhône et les Séduinois ont depuis toujours entretenu une relation amour-haine. Le Valais s'articule aujourd'hui comme un cordon continu d'agglomérations tout au long du fleuve, trait d'union entre les habitants du Canton. Penser le futur au travers de cette colonne vertébrale dans laquelle nos vallées latérales se connectent est aujourd'hui une évidence en terme d'aménagement du territoire, pour ce qui concerne les axes forts de mobilité par exemple.

Le projet de 3^{ème} correction représente une opportunité exceptionnelle pour Sion de repenser sa relation avec le Rhône comme un espace public majeur de la cité. Le traitement des rives de manière urbaine sur certains tronçons complète ici une renaturation intelligente.



Exemple de projet de réaménagement, Rouen, 2008



Poster de Sion, F.H. d'Alessi, 1895

La bonne collaboration avec l'Ecole Polytechnique a permis, au travers d'un atelier du Professeur Christophe Girot, d'esquisser les potentialités de l'avenir d'un Rhône urbain. Ces travaux doivent maintenant servir à la Municipalité pour imaginer les aménagements futurs des rives et des quais.

Amener la ville sur les rives du fleuve, avec par exemple un front bâti ou encore une promenade, tel est aussi l'enjeu pour Sion de l'immense chantier de Rhône 3 ! **Vincent Pellissier**